

CONSEIL MUNICIPAL du : **Vendredi 4 Mars 2022.**

Présents :

MM. Jean-Michel CHAUSSON, Jean-Paul MALVOISIN, Jean-Marc MOGLIA,
Miguel MORENNE, David SIAUSSAT ;

Mmes Nathalie BARBARAY, Lillane FERAILLE, Angélique GOSSE, Barbara LEPAGE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Xavier DAUSTER	à	M. Jean-Marc MOGLIA,
M. Martial DESPLANQUE	à	M. Jean-Michel CHAUSSON,
M. Pascal GROULT	à	Mme Angélique GOSSE,
Mme Stéphanie JACOB	à	Mme Barbara LEPAGE,
Mme Patricia PICOS	à	Mme Nathalie BARBARAY,
Mme Thérèse PLAZANET	à	M. Miguel MORENNE.

Secrétaire de Séance : Mme Barbara LEPAGE.

ORDRE DU JOUR :

- Dénominations de Voies Publiques.

Ouverture :

La séance a été ouverte Vendredi 4 Mars 2022, à 19h00, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc MOGLIA, Maire.

1. Dénominations de Voies Publiques.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la Municipalité a décidé de rendre hommage à deux personnalités de la Commune, récemment décédées, pour leurs engagements au service des Associations du village, de la population, et de la Mairie.

Il s'agit de :

Monsieur Maurice COATEVAL, pour ses 71 années de bénévolat dans plusieurs associations d'Andé, dont la présidence du Club des Amis Réunis, de 1993 à 2021 (son décès).

Monsieur Jean LE GOFF, Président de l'Andéenne pendant 17 ans, et Conseiller Municipal, toujours présent et très actif pendant 3 mandats (travaux, patrimoine, église-cimetière).

Le Maire rappelle qu'au cours des réunions de travail sur ce sujet, il a été retenu le principe de donner les Noms de :

- **Place** **Maurice COATEVAL**, à la place devant le CAC ;
- **Square** **Jean LE GOFF**, à l'espace vert devant l'Eglise.

Afin de sécuriser ces décisions, sur le plan réglementaire, il est souhaitable que le Conseil prenne une délibération en ce sens.

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte cette proposition, à la majorité.

Délibération votée par : 13 « Pour », 0 « Contre », 2 « abstentions ».

Clôture :

La séance est levée : le Vendredi 4 Mars 2022, à 20h00.